

INTERDICTIONS DE CIRCULER EN VILLE ? ÇA SE PRÉCISE !

En février 2015, le Conseil de Paris a voté pour interdire l'accès de la capitale aux véhicules « anciens ». Alors que les camions et bus (+ de 3,5 T) antérieurs à octobre 2001 sont déjà interdits dans Paris depuis juillet 2015, les **voitures particulières d'avant 1997 et les deux-roues motorisés mis en circulation avant 2000 seront également interdits à Paris à partir du 1er juillet 2016 !**

Ces restrictions vont se durcir en 2017 avec les véhicules d'avant 2004 et ça va se durcir ainsi jusqu'en 2020. Le prétexte invoqué par les élus parisiens, c'est la pollution dont les conducteurs franciliens sont désignés comme les grands responsables alors que la plus grande part de la pollution est provoquée par l'industrie, les épandages agricoles, le chauffage des habitations et le fret routier international résultant de la mondialisation qui ne profite qu'à une minorité de groupes financiers.

Les principaux responsables de ces désordres environnementaux sont les dirigeants politiques passés et actuels dont les politiques n'ont fait qu'accroître l'étalement urbain, l'exode rural, la concentration et la centralisation des emplois dans les villes, la casse des services publics en zone rurale, l'abandon des réseaux ferrés de proximité (qu'ils veulent aujourd'hui remplacer par des lignes d'autocar)...

Les solutions que ces dirigeants politiques proposent aux usagers sommés d'abandonner leur véhicule ancien qui fonctionne encore très bien, c'est d'en acheter un neuf (pas bon pour le bilan carbone !) ou d'apprendre à s'en passer.

Ce qui se déroule aujourd'hui à Paris va s'étendre à la banlieue, dans le cadre du projet du « Grand Paris » et aussi prochainement dans les autres capitales régionales, comme ce qui était prévu en 2012 avec les projets ZAPA et PPA portant sur 38 villes de France.

Rejoignez et soutenez la Fédération française des motards en colère (FFMC) pour défendre nos droits à une mobilité raisonnée et pour soutenir une autre politique de respect de l'Environnement.

**Manifestations le 1 octobre 2016 à Besançon
et Paris le 2 octobre 2016.**